

- **Artériopathie périphérique obstructive des membres inférieurs (AOMI)**

L'AOMI est un trouble de la circulation artérielle périphérique qui se développe généralement lentement, engendrant un rétrécissement, voire une occlusion des artères des membres inférieurs. Cela se manifeste par des douleurs à la marche, rendant nécessaire de faire de nombreuses pauses (d'où son nom familier de maladie du lèche-vitrine).

Il existe 4 stades de l'AOMI:

- Stade I: un rétrécissement des artères est déjà objectivable, mais qui n'engendre pas encore de symptômes.
  - Stade II: se subdivise en stade IIa et IIb en fonction de la distance de marche possible. Au stade IIa, la distance de marche reste supérieure à 200 mètres, on juge l'AOMI encore relativement peu invalidante. Au stade IIb par contre, le périmètre de marche est de moins de 200m et les symptômes sont souvent invalidant. Compte tenu que votre corps est capable en pratiquant des exercices quotidiens de marche intensive d'améliorer la perfusion du membre atteint, on conseille dans la plupart des cas de n'envisager une intervention qu'en dernier recours, c'est-à-dire si les douleurs restent invalidantes malgré une année d'entraînement à la marche.
  - Stade III: douleurs au niveau des pieds, orteils, talons au repos, principalement la nuit, en position couchée, qui disparaissent classiquement en position assise.
  - Stade IV: des ulcères se forment principalement aux orteils. Sans opération pour améliorer la perfusion sanguine, ces ulcères ne peuvent pas guérir et le risque d'une amputation existe.
- 
- Les facteurs de risque principaux qui causent l'artériosclérose sont le tabagisme, l'hypertension, le cholestérol, le diabète, l'âge et l'hérédité familiale (en cas de maladies vasculaires déclarées chez ses parents avant l'âge de 65 ans).
  - Le traitement de base de l'AOMI consiste en une prise en charge stricte des facteurs de risque cardio-vasculaires cités ci-dessus. On proposera donc dans tous les cas l'arrêt du tabac, l'introduction d'un traitement pour le cholestérol et si nécessaire un traitement pour le diabète et l'hypertension. Par ailleurs des médicaments pour fluidifier le sang (généralement de l'aspirine cardio) seront prescrits. Dans les cas où la claudication devient invalidante (à partir du stade IIB), un traitement de revascularisation par voie chirurgicale ou endovasculaire sera discuté.